



Mise en sécurité individuelle dans le cadre de travaux en hauteur Port du harnais et utilisation des EPI antichutes avec systèmes d'ancrage existants

Objectifs

Mettre en œuvre efficacement les EPI antichutes dans les contextes professionnels des participants dès lors que les dispositifs d'amarrage sont pré installés : interventions sur ligne de vie, points d'ancrages fixes, etc.

Public concerné

Tout public ayant à intervenir à l'aide d'EPI, sans avoir à installer de dispositifs d'ancrage.

Prérequis

Attestation médicale pour l'aptitude au travail en hauteur.

Effectif

8 participants

Durée

7 heures / 1 jour

Moyens Pédagogiques

Alternance de théorie et de pratique. L'approche pédagogique utilisée est une approche résolument participative, interactive et coopérative. Les stagiaires sont mis en situation de réflexion et d'action sur leurs propres pratiques.

Contenu de formation

Théorie

- Statistiques et accidentologie des chutes de hauteur
- Repères réglementaires
- Le matériel spécifique au contexte et sa maintenance
- Les points clés du travail à l'aide des EPI spécifiques au contexte

Pratique

- Test et manipulation au sol
- Éducatifs adaptés
- Cas concrets et mises en situation selon les contextes des participants

Évaluation

- Évaluation formative tout au long de la journée
- Test de connaissance en fin de journée